



ÉDITO

Pas facile de construire un budget cette année. Les besoins sont énormes dans le cadre de la relance et de la résilience de nos territoires. Il faut afficher nos fonds propres afin de pouvoir candidater rapidement aux nombreux appels à projets, sans que l'on ait la moindre certitude en retour sur les subventions que l'on pourra obtenir. Pour nous aider dans cet exercice délicat, nous avons fait appel au cabinet Klopfer. Ce dernier a procédé à un benchmark des syndicats d'énergie de taille comparable qui révèle que nous sommes parmi les tout premiers en termes de niveau d'investissement. Malgré ce niveau d'engagement déjà élevé, le cabinet a identifié nos marges de manoeuvre et nous a conforté dans l'idée que l'on pouvait accélérer en ce début de mandature, nos programmes d'investissements vertueux en modernisant notre stratégie financière. Cette modernisation passera par le réexamen de notre fonds de roulement et par le recours plus fréquent à l'emprunt. Nous revisiterons également notre construction budgétaire en faisant davantage appel aux techniques de programmation pluriannuelle. Mais le cabinet nous a aussi mis en garde : seul, le syndicat ne peut pas tout... C'est la raison pour laquelle il doit absolument continuer à concevoir l'équilibre de ses politiques publiques en optimisant à l'échelle de chaque programme, les subventions de la région, l'Etat ou l'Europe, les contributions des usagers ou bien les participation des collectivités adhérentes. C'est l'agrégation et la synergie de tous ces financements qui fait la force de notre action publique.

Jean-Luc Davy
président du Siéml

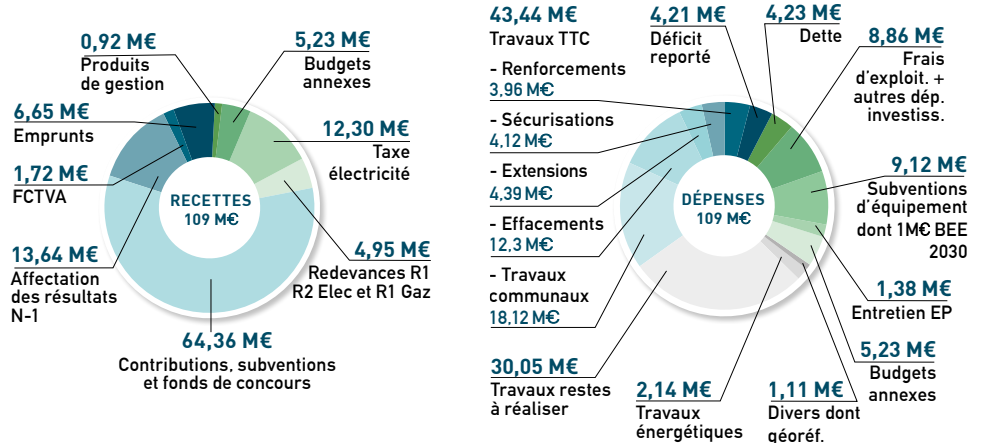
BUDGET PRIMITIF POUR 2021 : « AIDE TOI ET LE CIEL T'AIDERA ! »

Le budget 2021 a été voté à l'unanimité par le comité syndical du 30 mars dernier. Extrêmement volontariste, ce budget intervient dans un contexte de forte croissance des activités du syndicat sous l'effet notamment de la transition énergétique mais aussi de la modernisation nécessaire de nos infrastructures réseaux. Il est aussi teinté des différents plans de relance européen, national et régional et plus localement d'une ambition forte du Siéml de poursuivre son accompagnement en faveur des territoires. Le budget consolidé affiche une augmentation des dépenses en investissement de 18 % ! Cet effort d'investissement, réparti équitablement entre les différentes compétences du syndicat, est consenti sans l'apport des subventions potentielles des différents plans de relance ; néanmoins le syndicat devra nécessairement capter ces subventions pour mener à bien ses projets structurants et plusieurs décisions modificatives seront donc soumises au vote des élus tout au long de l'année. Le BP 2021 prévoit par ailleurs une augmentation sensible des ressources humaines nécessaires au pilotage des projets. Afin de garantir la soutenabilité d'une telle ambition budgétaire, une prospective financière a été réalisée par le cabinet Klopfer. Elle vient mettre en exergue opportunément les marges de manoeuvre et les points de vigilance et accompagnera le Siéml dans sa volonté de mettre en place une approche budgétaire pluriannuelle.

PROJETS STRUCTURANTS

- Lancement du « Territoire connecté »
- Subvention d'équipement « Territoire Intelligent » (ALM)
- Montée en puissance de la compétence chaleur renouvelable (premier projet de chaudière bois)
- Projet d'autoconsommation collective sur la zone d'activités d'Écouflant
- Financement du budget annexe IRVE et nouvelle phase de déploiement de bornes de recharge
- Financement du budget annexe GNV et création d'une nouvelle micro station au nord-ouest d'Angers
- Programme BEE 2030 pour l'efficacité énergétique du bâti public
- Étude prospective pour l'émergence d'un écosystème hydrogène et d'une micro station dans la ZAC d'Écouflant

BUDGET CONSOLIDÉ 2021*



* Hors opérations d'ordre : 15,38 M€

MARCHÉS DE TRAVAUX ET ÉCLAIRAGE PUBLIC LANCEMENT D'UNE CONSULTATION

Deux marchés importants sont actuellement en cours de renouvellement : le marché de travaux réseaux électriques et d'équipements d'une part et le marché de travaux d'éclairage public et de maintenance d'autre part. Les appels d'offres prévoient une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

RACCORDEMENT DES UNITÉS DE MÉTHANISATION ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET

Le développement des unités de méthanisation nécessite la modernisation des réseaux de gaz dans lesquels sera injecté le biométhane produit. Cet enjeu est d'autant plus important en Maine-et-Loire que le potentiel de production est important. Le Siéml contribue depuis plusieurs années à l'adaptation des infrastructures – cf. la dorsale biogazière des Mauges – et à l'émergence d'écosystèmes gaziers favorisant la rencontre entre production et consommation (cf. station GNV de Lasse). Une nouvelle aide financière a été créée pour accompagner les porteurs de projets d'unité de méthanisation lors de la réalisation de l'étude de raccordement au réseau de gaz. Un accompagnement à hauteur de 30 % du coût HT de l'étude pourra être apporté par le syndicat (plafond de 3000 €).

→ Règlement financier sur www.sieml.fr/les-financements

DÉPLACEMENT DES BORNES DE RECHARGE ÉVOLUTION DE LA PRISE EN CHARGE



Plusieurs communes ont sollicité le Siéml afin de déplacer des bornes de recharge (pour véhicules électriques ou pour vélos à assistance électrique). Ces sollicitations interviennent le plus souvent dans un contexte d'évolution de l'aménagement du domaine public inhérent à la vie locale. Le syndicat a récemment fait évoluer son règlement financier pour encadrer ce type d'opération : il prend à sa charge 25 % des coûts liés à un déplacement, excepté lorsque celui-ci est réalisé dans le cadre de travaux d'aménagement de la voirie, d'optimisation du service de mobilité du Siéml ou de modification du schéma de déploiement des infrastructures. Les coûts seront alors pris en intégralité par le syndicat. Les frais de maintenance des bornes VAE ont également évolué : ils sont désormais répartis à part égale afin de responsabiliser davantage les communes face aux dégradations qui ont tendance à se multiplier.

AGENDA

→ RÉUNIONS STATUTAIRES / ÉVÉNEMENTS

VEN. 30 AVRIL	Commission transition énergétique
MARDI 11 MAI	Réunion du Bureau
JEUDI 20 MAI	Commission réseau, gestion de la donnée et territoire connecté
MAR. 1 ^{ER} JUIN	Réunion du Bureau
MAR. 15 JUIN	Comité syndical (DM)

AIDE À LA GESTION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE NOUVELLES DISPOSITIONS

Ces dernières années, le Siéml a fortement développé et structuré son service de conseil en énergie : 6 conseillers accompagnent efficacement les collectivités dans la rénovation énergétique de leur bâti public. Pour répondre aux besoins croissants de ses adhérents tout en maintenant l'efficacité du service, le syndicat a fait évoluer son programme. Les communes de plus de 10 000 habitants, ainsi que les intercommunalités qui souhaitent adhérer au service de conseil énergie, devront désormais justifier préalablement d'un référent technique chargé du suivi énergétique de leur patrimoine. Le Siéml apportera alors un appui technique simplifié et mettra à disposition de la collectivité l'outil de suivi SmiléConso (cf. article ci-dessous). Par ailleurs, l'accompagnement des communes de moins de 10 000 habitants reste lui inchangé.

OUTIL DE SUIVI SMILÉCONSO (RE)VOIR LE WEBINAIRE DE PRÉSENTATION

Plus de 80 élus et agents des collectivités ont suivi le webinaire dédié à la plateforme SmiléConso. Ce nouvel outil de suivi et de gestion énergétique est proposé gratuitement aux membres des groupements d'achat d'électricité et de gaz du Siéml ; une version «experte» est proposée aux collectivités adhérant au dispositif de conseil en énergie.

→ Webinaire en «replay» sur <https://youtu.be/Y7ghrbCjVQU>

RETARDS TÉLÉCOM ET TRANSFORMATEURS NOS CHANTIERS DE PLUS EN PLUS IMPACTÉS !

Le Siéml a constaté de nombreux retards dans la réalisation de prestations télécom lors des travaux coordonnés d'effacement de réseaux. L'opérateur Orange a été relancé afin de remédier à ces retards qui impactent fortement les travaux d'aménagements des communes. Par ailleurs, il est à craindre une pénurie de transformateurs électriques à la suite d'une évolution de la réglementation impactant les chaînes de production à compter de cet été. Le fournisseur du groupement de commandes auquel adhère le syndicat a annoncé des retards de livraison. Le Siéml sera contraint de prioriser certains chantiers – les travaux d'extension notamment – et en informera les collectivités.